

AAP CHAIRE D'EXCELLENCE EN BIOLOGIE / SANTÉ

Description

Cet appel à projets a pour objectif d'offrir à des chercheurs de premier plan et de toutes origines, des financements conséquents pour mener en France de nouveaux projets d'envergure sur une durée de 5 ans.

Ces chaires seront ouvertes soit à des chercheurs travaillant déjà dans une institution française soit à des chercheurs exerçant à l'étranger désirant créer une équipe ou rejoindre une structure en France. Elles permettront le développement de leurs programmes de recherche et seront un levier pour candidater aux appels d'offres européens d'envergure.

Cet appel à projets comprend deux phases :

- Phase 1 (remise des lettres d'intention) : étape de présélection à l'issue de laquelle seules les candidatures présélectionnées seront invitées à déposer un dossier
- Phase 2 : dépôts des dossiers et audition des candidats présélectionnés

Calendrier de mise en oeuvre

Date d'ouverture : 17/05/2023

Dates de remise des lettres d'intention (phase 1) :

Levée 1 : 20/06/2023 (11 heures)

Levée 2 : 21/09/2023 (11 heures)

Levée 3 : 23/04/2024 (11 heures)

Dates de remise des dossiers complets (phase 2) :

Levée 1 : 17/10/2023 (11 heures)

Levée 2 : 16/01/2024 (11 heures)

Levée 3 : 10/09/2024 (11 heures)

Bénéficiaires

- Établissements français d'enseignement supérieur et/ou de recherche (publics ou privés à but non lucratif) ou des groupements de ces établissements
- Établissements de santé (publics ou privés à but non lucratif)

Lien

<https://anr.fr/fr/france-2030/france2030/call/chaire-dexcellence-en-biologiesante-appel-a-projets-2023/>

Contact départemental

sp-france2030@tarn.gouv.fr